



## CAUTION MUTUELLE DU CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE

L'ensemble des textes, illustrations, photographies, plans, dessins, animations, contenus sur ce site Internet ne peuvent pas être utilisés sans obtention de l'autorisation de l'éditeur.

Les informations contenues dans le site le sont à titre informationnel et ne peuvent être tenues pour contractuelles.

Pour toutes questions relatives au site de la Caution Mutuelle du Crédit Immobilier de France contacter à l'adresse suivante :

[accueil@cmCIF.com](mailto:accueil@cmCIF.com).

Tout lien vers le site de la Caution Mutuelle du Crédit Immobilier de France doit faire l'objet d'une autorisation spéciale.

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, nous vous rappelons que la confidentialité des informations sur Internet ne peut être actuellement garantie.

Hébergeur : Serveur de la Caution Mutuelle du Crédit Immobilier de France 4 rue du Général Foy 75008 Paris.

Responsable de la publication : Pierre Faure-Comte CMCIF 4 rue du Général Foy 75008 Paris.

En application de la loi du 11 mars 1957 (art. 41) et du code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992.

---

### Loi Informatique et Libertés

Lorsqu'elles sont requises, vos données personnelles sont obligatoires à l'étude de votre demande d'information. Elles feront l'objet de traitements pour la gestion de votre demande, ainsi qu'à des fins statistiques, et d'actions commerciales.

En fonction de leurs missions et habilitations respectives, les destinataires de toute ou partie de vos données, sont les entités du réseau des SACICAP et leurs partenaires ainsi que les services, organismes et/ou autorités chargés des opérations du contrôle légal et réglementaire.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, d'opposition, de rectification ou de suppression auprès du responsable de traitement de la société CM CIF soit auprès de la direction des services comptable et financier 4 rue du Général Foy - BP 50401 75366 PARIS Cedex 08-, immatriculée sous le n°303 766 422 RCS Paris ou auprès du Secrétariat Général de CIFD et l'interroger pour l'exercice de l'ensemble de vos droits au titre de la loi du 6 janvier 1978 modifiée.